

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mai 2015

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2015 À 2019 - (N° 2779)

Adopté

AMENDEMENT

N ° DN73

présenté par
Mme Adam, rapporteure

ARTICLE 18

Au début de la première phrase de l'alinéa 1, après le mot « volontaires », insérer le mot : « stagiaires ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.